



2
Jours

Le traitement des immobilisations comptables

dans COMPTABILITE - COMPTABILITE GENERALE et ECRITURES DE COMPTE / Réf :
COM-ECCO-2-MIX

Objectifs de la formation

- Traiter les opérations liées à l'acquisition et à la cession d'immobilisations
- Identifier l'évolution des règles fiscales
- Définir les règles fiscales

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Définir les règles fiscales

- La notion d'immobilisation (définition d'un bien durable)
- Distinction entre mobilisations incorporelles, corporelles et financière
- L'approche par composants, par lot et grosses réparations

Jour 1 - Après-midi

2. Traiter les acquisitions

- Présentation des catégories d'immobilisation
- Détail des durées de vie d'une immobilisation
- Le traitement d'une immobilisation acquise en propre
- Le traitement d'une immobilisation livrée à soi-même

Jour 2 - Matin

3. Etablir un inventaire physique pour suivre les immobilisations



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Utilité d'un fichier exhaustif

Jour 2 - Après-midi

4. Gérer la sortie du patrimoine (cessions avec prix de vente, cession sans prix de vente, pertes ou mise aux rebus)

- Traitement des opérations de cessions
- Imposition et suivi des plus ou moins-values
- Régularisation de TVA

Pré-requis

Notions comptables de base

Public cible

Aide-comptable, comptable ou personnel administratif

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Alternance de situations d'évaluations formatives (questionnements d'évaluation et exercices d'application)



- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

